



## Le nouvel espoir de régularisation de Pan

Le mari de Qihong est convoqué à la préfecture de Paris début janvier.

C.C.

QUOTIDIEN : mercredi 26 décembre 2007

**A**priori, il s'agit plutôt d'une bonne nouvelle. Shaolin Pan est convoqué le 4 janvier à la préfecture de police de Paris. Ce Chinois de 37 ans en situation irrégulière a reçu de l'administration un formulaire à remplir en vue de la délivrance d'un premier titre de séjour. Le mari de Qihong (lire ci-dessus), père de Clément et Cécile, avait fait une demande de régularisation en juin 2006. Sarkozy avait alors décidé d'octroyer à titre exceptionnel un titre de séjour aux parents sans papiers d'enfants scolarisés. Mais la demande de Shaolin Pan et de son épouse avait été rejetée. Et voilà que la préfecture se manifeste alors qu'il n'a pas sollicité de nouvelle régularisation. Il est vrai que le cas de la famille Pan a été largement médiatisé.

Depuis l'expulsion de sa femme, en septembre, Shaolin Pan ne travaille plus. *«Il y a beaucoup de contrôles, il a peur»*, raconte une amie chinoise qui lui sert d'interprète. Du coup, il a dû interrompre le remboursement de sa dette (10 000 euros) à ceux qui lui avaient financé le voyage en France. Seul à s'occuper de Clément et de Cécile, il a dû faire face à la détresse du petit garçon, brutalement privé de sa mère. *«Clément a beaucoup pleuré, surtout le soir. C'est elle qui le mettait au lit. Il sait très bien que sa maman a été attrapée par la police parce qu'elle était sans papiers»*, poursuit l'amie chinoise. *Un jour où Qihong allait chercher son fils à l'école, ils ont aperçu des policiers en uniforme. «Clément m'a dit : "J'ai peur parce que j'ai pas de papiers."»*

*Autour de Shaolin Pan, un réseau de solidarité s'est organisé à l'initiative des enseignants et des parents d'élèves de son fils. «Ils lui achètent l'alimentation, des couches pour Cécile...» Des amis lui prêtent l'argent du loyer. Son avenir, il ne le voit qu'en France. «Là-bas, il n'a pas de maison, ses deux enfants sont nés ici, et l'école en Chine coûte très très cher»*, explique son amie.

*Si la lettre de la préfecture n'est pas un piège pour le faire sortir du bois et l'arrêter, et s'il obtient effectivement un titre de séjour, Shaolin Pan entamera aussitôt les démarches nécessaires pour faire revenir sa femme.*

<http://www.liberation.fr/actualite/societe/300323.FR.php>

© Libération